photo wikipedia

Commune de CHATEAU LANDON

NEWSLETTER FLASH

L'ensemble de l'équipe municipale de Château-Landon tient à remercier et à féliciter l'ensemble des personnes qui restent confinées. Cette situation parfois difficile à supporter, permet de diminuer la propagation du virus. C'est grâce à vos efforts, durant cette période, que la vie pourra progressivement reprendre un cours normal. Nous sortirons grandis de cette épreuve.

MESURES NATIONALES LIEES AU COVID-19 :

* Le ministre de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer a annoncé vendredi 3 avril, que le BAC et le Brevet des collèges seraient évalués au contrôle continu. L'ensemble des épreuves finales de ces deux diplômes est annulé. Seul l'oral du BAC de français est maintenu. Tous les élèves auront cours jusqu'au 4 juillet 2020. Le 21 avril, le ministre a annoncé un calendrier prévisionnel de reprise des cours.

→ Voir infographie ci-contre

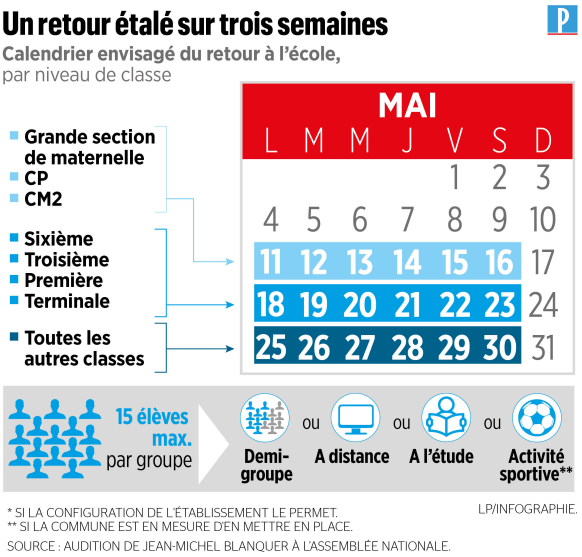

* Lors de son allocution du lundi 13 avril 2020, le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé le maintien des mesures de confinement jusqu'au 11 mai. Cette situation est cependant passible de réévaluation en fonction de l'évolution de l'épidémie. De plus les personnes fragiles, et tout particulièrement les personnes âgées et personnes atteintes de pathologies chroniques sont invitées à prolonger leur confinement au-delà du déconfinement, de leur propre chef, pour leur santé.

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS) :

En cette période de crise sanitaire aigue, les équipes de l'EFS restent fortement mobilisées. La priorité est de maintenir l'activité transfusionnelle, de la collecte à la délivrance des produits sanguins. Les lieux de collecte sont considérés par les autorités de l'Etat comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables. Toutes les précautions sont mises en place afin de garantir la sécurité de chacun dans les points de collecte. La collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Ainsi, l'EFS continue d'accueillir les donneurs, sauf ceux qui présentent des symptômes grippaux.

A partir du lundi 30 mars, l'Etablissement français du sang appelle les donneurs à privilégier la prise de rendez-vous afin de donner leur sang sur la durée et de manière régulière tout au long du confinement. De nombreux points de collecte mobiles sont également mis en place dans la région.

→ Prochaine collecte sur Château-Landon prévue le 26 juin prochain au foyer rural (horaires à confirmer)

Pour trouver un point de collecte : https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

MARCHE :

* le traiteur sur le parking de l'ancienne école Joubert,
* le maraicher sur la place du marché
* vente de fruits et légumes devant le monument aux morts
* vente de conserves artisanales (soupes, légumes...) au pied de l'Eglise.
* le rôtisseur est également présent sur le parking de l'ancienne école Joubert depuis le jeudi 16 avril
* le crémier sera présent sur le marché à compter du jeudi 23 avril sur le parking de l'ancienne école Joubert

1er MAI :

Votre commerçant fleuriste de la Place du Marché, le « *Dahlia Noir* » vendra du muguet à l'occasion de la fête du travail 2020, le vendredi 1er mai. Seuls les commerçants fleuristes professionnels seront autorisés à vendre du muguet cette année. Le « *Dahlia Noir* » propose ses services sous forme de livraison à domicile et de drive, qui vous permet de passer commande par téléphone, puis de venir récupérer votre commande en magasin, sur ses horaires d'ouverture (du mardi au dimanche de 9h à 12h30). Plus de renseignements au 09 53 65 86 47.

INSCRIPTIONS ECOLES (maternelle et élémentaire) :

Les enfants nés en 2017, pour les petites sections de maternelle, ainsi que les enfants nés en 2014 pour les CP, doivent faire l'objet d'une pré-inscription en mairie pour la rentrée 2020. Pour cela, il faut transmettre une copie du livret de famille, un justificatif de domicile de moins de trois mois, une copie du carnet de santé de l'enfant, ainsi qu'un numéro de téléphone par mail à l'adresse suivante : mairie@chateau-landon.com. Ce sont les directrices de chaque établissement qui vous contacteront pour fixer un rendez-vous d'inscription définitive.

Le dossier d'inscription pour la cantine et la garderie sont téléchargeables en ligne sur le site internet de la commune http://chateau-landon.com/ en version imprimable, afin que vous puissiez les compléter et nous les retourner. N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute demande concernant ces inscriptions au 01.60.55.50.20.

COMMERCANTS ET ARTISANS :

* Un certain nombre de commerces restent ouverts sur votre commune pendant la période de confinement. Consultez le tableau en pièce jointe afin de connaître leurs horaires et modalités d'ouverture.

* La Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing a mis en place une plateforme de soutien aux commerçants et artisans contraints de garder porte close pendant le confinement. Cette plateforme vous permet d'acheter des bons d'achat, utilisables dès réouverture de votre commerçant/artisan et jusqu'au 31 décembre 2020. Cet achat « différé » permet de donner une trésorerie immédiate à votre commerçant/artisan pour payer ses frais fixes et aussi limiter l'impact de la baisse de son chiffre d'affaire durant cette période de fermeture imposée. Le montant de chaque bon d'achat acheté sera doublé par un abondement de la Communauté de Communes au profit du commerçant (dans la limite de 50 € par bon et par commerçant).

Rendez-vous sur https://soutien-commercants-artisans.fr/ (plus d'informations en pièce jointe).

OUVERTURE BUREAU DE POSTE :

Le bureau de poste vous accueille au guichet tous les matins de 9h à 12h. Respectez la limite de 3 personnes simultanément à l'intérieur du bureau de poste. De plus, la distribution et la relève du courrier se feront dorénavant du mardi au vendredi.

FERMETURE DECHETTERIES :

Le SMETOM a fait le choix de maintenir ses déchetteries fermées au public pour le moment. **En effet, l**a réouverture des déchèteries signifierait que le Président du SMETOM, sous sa pleine et entière responsabilité, autoriserait les usagers à se déplacer et sortir du confinement, alors que la population doit rester confinée et limiter au maximum ses déplacements.

Rendez-vous : http://www.smetomvalleeduloing.fr/Actualites/Maintien-de-la-fermeture-des-decheteries

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX :

- Arrêté préfectoral n°2020-773-160 du 22 avril réglementant temporairement l'acquisition et la détention des artifices de divertissement et articles pyrotechniques, en vue de prévenir des violences. Cet arrêté interdit la vente, le port et la possession d'artifices de divertissement de catégorie F2 à F4, à compter du mercredi 22 avril à 20h, jusqu'au 27 avril à 8h.

- Arrêté préfectoral n°2020/PIJ/177 du 15 avril 2020 portant interdiction d'accès au public, sur l'ensemble du département de Seine-et-Marne, aux parcs et jardins publics, aux promenades, aux berges et chemins de halage des cours d'eau domaniaux et canaux, aux lacs, aux plans d'eau artificiels et aux espaces forestiers, reconduit l'interdiction à l'ensemble de ces espaces publics jusqu'au 11 mai 2020.

PREVENTION :

Durant cette période de confinement, les enfants ainsi que les femmes ou hommes, victimes de violences du fait de leur conjoint sont mis à rude épreuve. Les dispositifs de protection des personnes soumises à de telles violences sont renforcés.

- Si vous êtes témoins ou victimes de violences sur un enfant, contactez immédiatement le **119** (appel gratuit, 24h sur 24, 7jours sur 7).

- Si vous êtes témoins ou victimes de violences intrafamiliales appelez le **17** en cas d'urgence ou le **3919** (du lundi au vendredi de 9h à 19h, numéro anonyme et gratuit) ou contactez votre pharmacien le plus proche. Les victimes peuvent préparer un sac « d'évasion » chez un voisin ou un proche avec des copies de ses documents importants (livret de famille, carte d'identité/passeport…), le double des clés et quelques effets personnels. Elle peut apprendre aux enfants à appeler la police au 17, à connaître leur adresse, à appeler le **119 – Allô Enfance en Danger** ou à envoyer un SMS au **114**. Elle peut choisir un code avec ses enfants pour qu'ils se réfugient dans un lieu protégé. Elle peut choisir un code avec ses voisins afin de donner l'alerte en cas de crise.

MASQUES :

Sur initiative de la mairie, des bénévoles travaillent depuis quelques temps à la confection de masques en tissu chez eux, et au local de l'association "Les doigts de fée". Cette initiative va permettre de démarrer une distribution de masques à destination des habitants de Château-Landon, âgés de plus de 65 ans UNIQUEMENT (dans un premier temps). La liste des bénéficiaires de masques est établie à partir de la liste des inscrits pour les colis et le repas des aînés de fin d'année, qui sera recoupée avec les listes électorales. La distribution se fera directement dans les boîtes aux lettres. Si vous ne figurez sur aucune de ces listes, mais que vous répondez au critère d'âge pour bénéficier de cette première distribution, faites-vous connaître en mairie en appelant le 01 60 55 50 20 ou par mail à mairie@chateau-landon.com (sur présentation d'un justificatif d'identité).
Pour les autres habitants de Château-Landon, la mairie devrait recevoir une dotation de masques grand public par le département, à raison de deux masques par habitant. De plus amples informations sur les modalités de leur distribution vous seront communiquées, ultérieurement.

La mairie reste à votre disposition pour toute question ou information
Téléphone : 01 60 55 50 20 ou par mail : mairie@chateau-landon.com

RESTEZ CHEZ VOUS

Suivez toute l'actualité concernant l'évolution de la situation sanitaire française liée à l'épidémie du virus Covid-19 sur le site du gouvernement : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus
Toute l'actualité de la Ville de Château-Landon en temps réel sur notre application : Panneau Pocket (à télécharger sur votre téléphone portable ou tablette, disponible sur Android ou IOS)
Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie : http://chateau-landon.com/
Et le site de l'office du tourisme : tourisme.chateau-landon.com/
Une adresse mail à votre disposition pour poser vos questions : communication.chateaulandon@gmail.com
Citoyennement Vôtre !!!